

 CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON	PROFIL DE POSTE PERSONNEL MEDICAL		Page 1 / 3
			Version :
	N° Réf :		Date d'application :

	QUI		Date
Validation	Chef de pôle	FOLTZ Frédéric	22/03/2023
	Directeur des Affaires Médicales	ROME Denis	22/03/2023

Identification du(es) rédacteurs(s)	Nom / Fonction : FOLTZ Frédéric (Pharmacien Chef de service)
Spécialité recherchée	PHARMACIEN
Compétences complémentaires obligatoires	<ul style="list-style-type: none"> • Expériences exigée en pharmacie clinique • Diplôme Universitaire de pharmacie clinique ou équivalent souhaité.
Compétences complémentaires souhaitées	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des flux stocks/produits • Logiciels dédiés à la pharmacie • Méthodes/outils de la gestion des risques • Stratégie et organisation/conduite du changement • Conciliation médicamenteuse
Position du Praticien dans la structure	Affectation dans le Pôle de la Logistique Clinique Service P.U.I, à raison de 10 demi-journées par semaine
Statut de recrutement	<ul style="list-style-type: none"> - Pharmacien Assistant Spécialiste Temps Plein - Attaché.
Caractéristiques des fonctions	<u>Organisation de la permanence des soins</u> : L'activité de pharmacie clinique entre dans le champ des astreintes pharmaceutiques <u>Valences (enseignements ou recherche clinique)</u> : Néant <u>Modalités particulière d'exercice</u> : Néant

 CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON	PROFIL DE POSTE PERSONNEL MEDICAL	Page 2 / 3
		Version :
	N° Réf :	Date d'application :

Objectifs et actions	<p>Le pharmacien travaille sous la responsabilité effective du pharmacien responsable de structure interne :</p> <p style="text-align: center;">→ <u>ACTIVITES DE PHARMACIE CLINIQUE</u></p> <p>Le pharmacien participera aux activités quotidiennes (routine), ainsi qu'aux développements de projets :</p> <p>1- Contribuer au fonctionnement du secteur médicaments:</p> <ul style="list-style-type: none"> - En participant aux activités pharmaceutiques auprès des préparateurs en alternance avec les pharmaciens du secteur médicaments et l'interne (contrôle des rétrocessions et des indications T2A, gestion des hors livret, réponses aux questions des préparateurs et personnels des unités de soins) - En participant à la gestion des stocks et des ruptures de stock, la signature des commandes étant assurées par un pharmacien praticien hospitalier - En étant le pharmacien référent de l'HAD - En élaborant les « fichcomp » couteux HAD, couteux SSR, AAC et AAP - En participant au maintien d'une bonne qualité des données « produits » dans les logiciels utilisés <p>2- Analyse pharmaceutique journalière ou pluri-hebdomadaire:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse pharmaceutique (niveau 2 SFPC, développement du niveau 3) - Participation au suivi des indicateurs d'activité <p>3- Contribuer au déploiement de la conciliation médicamenteuse.</p> <p>4- Contribution à la gestion des risques et à la sensibilisation des équipes médicales et paramédicales à la culture qualité sur la prise en charge médicamenteuse (Critères HAS)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à l'amélioration des connaissances des équipes médicales et paramédicales sur les risques liés à la PECM et sur le bon usage des médicaments - Mettre à disposition les informations de bon usage des produits de santé aux professionnels de santé - Participer à la réalisation de traceurs ciblés sur la prise en charge médicamenteuse. - Participer à la Revue des Erreurs Médicamenteuses (REMEDI) <p>5- Participation à la permanence pharmaceutique dans le cadre des astreintes</p> <p>6- Participation à la dispensation des cours à l'IFSI</p>
-----------------------------	---

 CENTRE HOSPITALIER DE MÂCON	PROFIL DE POSTE PERSONNEL MEDICAL	Page 3 / 3
		Version :
	N° Réf :	Date d'application :

Moyens mis en œuvre	<p>Travail à temps plein soit 10 demi-journées par semaine</p> <p>Collaborations opérationnelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pharmaciens, cadre de la PUI, préparateurs, magasiniers, agents comptables - Médecins et internes en médecine - Infirmières et Cadres de santé. - Direction de la qualité et de la gestion des risques
Conditions de mise en œuvre de la part complémentaire variable de rémunération <i>(ne concerne à ce jour que les chirurgiens)</i>	Néant

Historique du document :

Version	Émetteur	Date	Objet
1	J.MACHON	21/03/2022	PROFIL POSTE PHARMACIEN PUI
2	F . FOLTZ	22/03/2023	V2